



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

lancement de la fondation femmes @numérique

Question au Gouvernement n° 1051

Texte de la question

LANCEMENT DE LA FONDATION FEMMES@NUMÉRIQUE

M. le président. La parole est à Mme Christine Hennion, pour le groupe La République en marche.

Mme Christine Hennion. Monsieur le président, ma question s'adresse à M. le secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargé du numérique.

Le numérique a-t-il un sexe ? Il y a quelques décennies, les femmes se démarquaient dans le secteur du numérique. Elles étaient remarquées pour leurs inventions tout autant que pour leur présence dans les cursus universitaires, puisque près de 37 % d'entre elles étudiaient encore les sciences de l'informatique dans les années 80.

Cette tendance s'est nettement inversée. Les femmes sont aujourd'hui éloignées des métiers et des formations du numérique : l'on y compte désormais seulement 15 % de femmes salariées dans les fonctions techniques et les femmes ne représentent que 10 % des étudiants suivant une formation numérique dans les universités. Pourtant, la présence des femmes y est plus que jamais essentielle.

D'un point de vue économique, d'abord, nombre de secteurs d'activité peinent à recruter les talents nécessaires à leur transformation numérique, et l'écart entre leurs besoins et la main-d'œuvre qualifiée disponible continue de se creuser. On estime qu'en 2022, environ 200 000 emplois du numérique ne seront pas pourvus en France.

D'un point de vue sociétal, ensuite, les femmes ne peuvent être écartées des nouvelles technologies de demain. Je pense, par exemple, à l'intelligence artificielle : comment pouvons-nous penser créer des processus cognitifs comparables à ceux de l'être humain sans y inclure les femmes ?

Conscientes de l'urgence, quarante-deux sociétés ont créé une fondation permettant de soutenir quarante-cinq associations s'engageant dans la formation des femmes au numérique. Cette démarche, que vous soutenez, monsieur le secrétaire d'État, se nomme Femmes@numérique et sa convention sera signée demain.

Si cette initiative est déterminante par son effort de féminisation des métiers du numérique, est-elle suffisante face aux enjeux économiques et sociétaux auxquels nous sommes aujourd'hui confrontés ? Monsieur le ministre, qu'envisage le Gouvernement pour conforter la place des femmes dans un domaine où leur rôle est déterminant ?

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé du numérique.

M. Mounir Mahjoubi, secrétaire d'État chargé du numérique. Madame la députée, tout à l'heure le Premier

ministre parlait de la délégation qui nous accompagnait hier en Chine : parmi les quinze start-up qui en faisaient partie, dix sont dirigées par des femmes. Lorsque nous étions assis avec le Premier ministre, avec ces dix femmes autour de nous, qui nous racontaient leur métier au quotidien, je n'avais qu'une seule envie : que toutes les Françaises âgées de huit ans les voient redéfinir le monde de demain, redéfinir notre société et se disent que, demain, elles aussi pourront en être. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)*

Aujourd'hui, comme vous l'avez rappelé, la situation est terrible : pour la troisième année consécutive, moins de femmes sortent diplômées des études d'ingénieur, et nous avons moins de 15 % de femmes salariées dans les métiers du numérique.

Le danger est très grave, car le numérique est le secteur qui redéfinit notre monde, notre économie. Eh bien, ce monde et cette économie sont en train d'être redéfinis, de façon quasi monopolistique, par des hommes. Cela, on ne peut l'accepter, de même que nous ne l'avons pas accepté en politique.

Mme Clémentine Autain. Ah bon ?

M. Mounir Mahjoubi, secrétaire d'État . Il n'y a pas de solution simple. La seule solution...

M. Stéphane Peu. C'est la révolution !

M. Sébastien Jumel. La révolution virtuelle ! Le numérique !

M. Mounir Mahjoubi, secrétaire d'Étatc'est la mobilisation générale. Depuis douze mois, nous travaillons, aidés en cela par vous, monsieur le député, et nous sommes heureux de pouvoir annoncer que la fondation Femmes@numérique sera enfin créée, sous l'égide de la Fondation de France. *(Exclamations sur les bancs des groupes GDR et FI.)*

M. André Chassaigne. Vous n'êtes pas très attentif aux députés ! Vous ne répondez pas aux questions écrites !

M. Mounir Mahjoubi, secrétaire d'État . Demain, avec des entreprises qui ont apporté un financement à hauteur de 1 million d'euros, ainsi qu'avec quarante associations, nous allons pouvoir mener des actions sur le territoire national, avec le concours de l'État et des collectivités locales, pour dire à toutes ces jeunes filles âgées de huit à dix ans que ces métiers du numérique sont pour elles, que Marjolaine, Céline, Alice, Laure, Tatiana, Linda, Paola et Christine sont des prénoms du numérique, et pour longtemps. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)*

Données clés

Auteur : [Mme Christine Hennion](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1051

Rubrique : Numérique

Ministère interrogé : Numérique

Ministère attributaire : Numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 juin 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [27 juin 2018](#)